

**Fiche d'inscription à l'Association Sportive et à l'ALESA « Ty An Héol »
du Lycée du Mené année 2021-2022**

Les enseignants d'EPS proposent à votre enfant de faire partie de L'Association Sportive (AS) du lycée afin de pratiquer des activités sportives orientées vers des rencontres inter-établissements ou vers une pratique de loisir, certains soir et le mercredi après-midi. Les compétitions, organisées par l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS), ont lieu certains mercredis après-midi. Pour anticiper sur les activités aquatiques, merci de fournir une attestation de « SAVOIR NAGER ».

Les enseignants d'Éducation Socioculturelle proposent à votre enfant de faire partie de l'Association des Lycéens, Étudiants, Stagiaires et Apprentis (ALESA) TY AN HEOL du Lycée du Mené. Ils proposent des activités culturelles sur les temps péri-scolaires : mardi soir, mercredi après-midi et exceptionnellement un autre soir de la semaine.

Identité de l'élève

Nom : Prénom : Classe :
Date de naissance : Portable :
Adresse :
Mail :

Autorisation Parentale

Je soussigné (e)père, mère, tuteur, représentant légal (1) (N° de téléphone en cas d'urgence..... de l'élève nommé ci-dessus,

	(1)	(1)
L'autorise à participer aux activités de l'AS et de l'ALESA du Lycée du Mené et à se rendre sur les lieux de pratique ou de compétition.	Oui	Non
L'autorise à être libéré de cours de manière exceptionnelle le mercredi matin pour partir sur les compétitions.	Oui	Non
Autorise la parution de son nom sur les tableaux d'affichage interne au lycée et sur le site internet du lycée pour les informations concernant l'AS et l'ALESA	Oui	Non
Autorise sa prise de vue à titre gratuit et l'utilisation de ces photos ou vidéos pour illustrer la vie de l'AS et de l'ALESA	Oui	Non
Accepte que les responsables de l'AS et de l'ALESA du lycée autorisent, en mon nom, en cas de nécessité, d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale, dont je serais averti dans les plus brefs délais.	Oui	Non

(1) - Rayer la mention inutile.

Le..... à..... **Signature :**

Assurance

Les élèves sont assurés à la MAIF. Ils peuvent également souscrire une assurance individuelle facultative et supplémentaire. Elle apporte des garanties individuelles complémentaires « IA Sport+ » : voir avec le professeur d'EPS responsable pour les modalités d'adhésion.

1/ ***J'ai pris connaissance des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS (Cf au verso)***

Le..... à..... **Signature :**

2/ Chaque élève peut souscrire des garanties complémentaires IA Sport +